

20

UNE SAISON
PHOTO
À TOULOUSE



«1+2 FACTORY» 2020 APPEL À PROJETS

RÉSERVÉ À LA PHOTOGRAPHIE D'OCCITANIE



Résidence photographique à la Clinique Pasteur, Toulouse

Public : un/une photographe d'Occitanie, sans limite d'âge

Lieu : Clinique Pasteur (Toulouse)

Durée : début mars - fin juin 2020

Thème : le lien

Date limite de réception des dossiers : 31 janvier 2020 à 19h

Annonce du/de la lauréat.e : 16 février 2020

Restitution de résidence : octobre-novembre 2020

9Lives magazine est partenaire média du programme «1+2 Factory»



LE PARTENARIAT

LA RÉSIDENCE 1+2

Ancrée à Toulouse, la Résidence 1+2 « Photographie & Sciences » est un programme culturel à vocation européenne associant la photographie et les sciences.

Depuis 2017, la Résidence 1+2 place l'art et la photographie au coeur même du monde de l'entreprise en développant son programme « **1+2 Factory** ». Le « 1+2 Factory » est un programme de résidences en entreprise ou en institution, partenaire ou non du programme « Photographie & Sciences ». Sur une période donnée, un ou une photographe propose son regard d'auteur en créant une œuvre inédite sur la structure concernée en revisitant son histoire, ses modes opératoires, sa production, ses savoirs-faire. Le fruit de ce travail est présenté à Toulouse, à l'automne suivant, lors d'une grande exposition regroupant les « 1+2 Factory » de l'année. L'ensemble des « 1+2 Factory » est également présenté pendant le « Colloque national - Photographie & Sciences » durant lesquels photographes, entreprises, institutions, journalistes, sont invité.es à s'exprimer sur ce temps de création et échanger avec différents publics.

Le programme « 1+2 Factory » a pour ambition de créer un réseau d'entreprises et d'institutions, sensibles à l'art et qui soutient activement la création photographique. Il constitue également une pépinière de photographes aux écritures différentes et développe le partage des savoirs vers tous les publics.

LA CLINIQUE PASTEUR

Une clinique citoyenne, au cœur de la Cité.

Créée en 1957, la Clinique Pasteur de Toulouse s'inscrit dans une perspective « d'entreprise de santé moderne et durable », une entreprise de santé adaptée aux enjeux actuels et futurs, qu'ils soient sanitaires, économiques, technologiques, politiques ou sociétaux. Elle a toujours placé le patient au coeur de son projet d'entreprise et maintient depuis l'origine des valeurs d'excellence, d'éthique, d'innovation et d'indépendance.

Indépendance

La clinique défend depuis toujours son modèle d'indépendance, basé sur un actionnariat de médecins qui ne touchent aucun dividende. Elle souhaite prouver qu'un modèle éthique où l'humain est au coeur des préoccupations est possible et pérenne. Sa légitime performance économique est mise au service du patient.

Excellence

C'est l'engagement et l'ambition de la clinique d'être toujours à la pointe de la prise en charge du patient. L'excellence médicale est portée depuis l'origine dans le projet d'établissement par l'ensemble des professionnels, tout au long du parcours de soin du patient et sur l'ensemble des activités de la clinique.

Innovation

L'excellence est aussi portée par l'innovation qui se trouve dans l'ADN de la clinique Pasteur. Précurseur dans le dossier médical partagé informatisé, la clinique innove à tous les niveaux : médical, social, environnemental, organisationnel...

Éthique

L'éthique est au coeur des pratiques de la clinique. De par son activité, la clinique veille au respect et à la mise en oeuvre des droits des patients et intègre une réflexion éthique sur l'ensemble de ses activités. C'est dans cet objectif que la clinique renforce sa démarche de Responsabilité sociétale.

LES CONDITIONS GÉNÉRALES

La Résidence 1+2 et la Clinique Pasteur s'associent et lancent en partenariat un appel à projets à destination d'un ou d'une photographe, né.e ou vivant à ce jour en région Occitanie. Le ou la photographe sera sélectionné.e pour une résidence de 4 mois à la Clinique Pasteur et travaillera sur le thème « le lien ». Toutes les écritures photographiques contemporaines sont concernées dans le respect des personnes et de l'identité spécifique du lieu exclusif de résidence, la Clinique Pasteur à Toulouse. Aucune limite d'âge n'est exigée.

PRISES EN CHARGE PAR LA RÉSIDENCE 1+2

- La gratuité des transports collectifs (métro et bus).
- Les fournitures nécessaires à la création, pendant la résidence, à hauteur de 250 € maximum.
- La production d'une exposition à hauteur de 1500 € maximum pour une exposition en octobre-novembre 2020, à Toulouse. Les oeuvres créées sont exposées, et un maximum de 4 d'entre elles rejoignent le fond d'oeuvres de la Résidence 1+2. 3 oeuvres intègrent également la collection de la Clinique Pasteur. Les négatifs et/ou fichiers numériques originaux restent la propriété de l'auteur.e.
- Une rémunération de 1 000 € en droit d'auteur.
- La Résidence 1+2 s'engage à n'utiliser les images fournies par le/la lauréat.e, uniquement dans le but de promotion du programme. Elle s'engage à contacter le/la lauréat.e pour obtenir son autorisation et convenir des conditions de droit d'auteur.e dans l'éventualité d'une utilisation des images qui dépasserait ce cadre.
- Les photographies constituant le fond d'oeuvres pourront être exposées ou reproduites uniquement pour la promotion et le service pédagogique de la Résidence 1+2 et/ou «1+2 Factory».

LES ENGAGEMENTS DU/DE LA LAURÉAT.E

- Le/La lauréat.e s'engage à participer à la table ronde du «Colloque national - Photographie & Sciences» à Toulouse (octobre).
- Le/La lauréat.e s'engage à respecter le calendrier du programme «1+2 Factory».
- Le/La lauréat.e s'engage à mentionner «1+2 Factory 2020 Toulouse» sur toutes publications ou événements liés à sa résidence.
- Le/La lauréat.e atteste et garantit que les oeuvres sont des créations originales au sens de la loi française sur la Propriété Intellectuelle et qu'elles ne constituent pas la contrefaçon d'oeuvres protégées.
- Le/La photographe atteste et garantit que les tiers, notamment les personnes qui pourraient figurer sur les oeuvres, ou les auteur.es et ayants droits d'oeuvres reproduites sur celles du photographe, lui ont donné leur autorisation pour la reproduction et la représentation de leur image ou de leur(s) oeuvre(s).
- Dans le but de promouvoir leur travail et le programme «1+2 Factory», le/la photographe donne le droit de diffuser des extraits de son travail sans contreparties financières pour les producteurs et les auteur.es (télévision, internet, programmes, affiches, flyer,...). Cette autorisation vaut aussi pour la publication dans des journaux et magazines à l'occasion d'articles en écho au «1+2 Factory» et à la Résidence 1+2.
- Le respect de l'ensemble des articles de la convention établie avec la Résidence 1+2.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

RAPPEL DU CALENDRIER & MODALITÉS

CET APPEL À PROJET EST RÉSERVÉ À LA PHOTOGRAPHIE D'OCCITANIE

Public : un/une photographe d'Occitanie, sans limite d'âge

Lieu : Clinique Pasteur (Toulouse)

Durée : début mars - fin juin 2020

Thème : le lien

Date limite de réception des dossiers : 31 janvier 2020 à 19h

Annonce du/de la lauréat.e : 16 février 2020

Restitution de résidence : octobre-novembre 2020

La sélection du/de la lauréat.e se fera en lien étroit avec Philippe Guionie (directeur de la Résidence 1+2) et la Clinique Pasteur. Le jury de sélection sera composé de personnalités appartenant au monde de la photographie et des sciences.

Le/La lauréat.e sera sélectionné.e à la fois sur la qualité de ses travaux précédents et la pertinence du projet proposé pour la résidence à la Clinique Pasteur, autour de la thématique «le lien». Le jury apportera une attention toute particulière aux propositions associant «Photographie & Sciences». La décision du jury sera souveraine et sans appel.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- La fiche d'inscription (page suivante) faisant office de pré-contrat.
- Un CV et une biographie.
- Un dossier comprenant 2 séries cohérentes de 20 images (maximum) et un texte présentant la démarche artistique.
- Une note d'intention sur le projet à réaliser à la Clinique Pasteur, sur la thématique «Le lien».
- Envoi du dossier par WeTransfer au format PDF, compatible Mac/Pc et sans qu'aucun téléchargement de logiciels ne soit nécessaire.

Ce dossier de candidature est à envoyer à l'adresse suivante : residence1plus2.contact@gmail.com

Seuls les dossiers remplissant l'ensemble des conditions ci-dessus seront examinés par le jury.

sans frais de dossier

L'INSCRIPTION

DOCUMENT À REMPLIR ET À SIGNER

Nom : Prénom :

E-mail : Téléphone :

Adresse : Code postal : /...../...../...../...../...../

Ville : Pays :

Nationalité : Âge :

Signature suivie de la mention "Lu et approuvé" :

En signant cette inscription, le/la candidat.e accepte les conditions générales de la Résidence 1+2, énoncées dans cet appel à projets (cf page précédente)

CONTACTS




Directeur de la Résidence 1+2

Philippe GUIONIE
contact@1plus2.fr
+33 (0)6 09 39 70 29

Directrice de la communication

Christine BRÉCHEMIER
christine@izo-rp.com
+33 (0)6 82 47 97 82

www.1plus2.fr

-  résidence 1+2
-  residence1plus2
-  residence1plus2

